



Renan

Journal de la commune de Renan

La boîte aux lettres



*Le conseil municipal et les
employés communaux vous
souhaitent une belle et
sereine année 2021.*

janvier 2021

CASSONS – ORDURES MENAGERES

- **PREMIERE TOURNEE VERTE 2021**

19 mars 2021

- **PREMIER RAMASSAGE DES CASSONS 2021**

31 mars 2021

Moloks

Dernièrement, un molok supplémentaire a été installé à l'Ecopoint sur la place de la Gare.

Par ailleurs, nous constatons que lorsqu'un molok est plein, les sacs sont déposés devant alors que certains conteneurs semi-enterrés à moitié vides pourraient absorber ces sacs. **Nous vous remercions, dans la mesure du possible, de ne pas laisser de sacs hors des moloks, et de les déposer dans un autre molok** (ceux de la rue de l'Erguel, de la rue de la Seignette et du Collège sont rarement pleins.)

Vous trouverez le MEMO déchets 2021 inséré au milieu de ce numéro

Secrétariat municipal

A vendre

Cagettes d'oranges non traitées (blondes et mi-sanguines dès janvier)

provenant directement du verger familial de Sicile

- CHF 27.00 / cagette env. 10 kg
- CHF 15.00 / demi-cagette env. 5 kg



Citrons CHF 35.00 / cagette env. 8 kg

Pamplemousses CHF 35.00 / cagette

Huile extra vierge d'olives, à base d'olives non traitées,
variété « Tonda Iblea » CHF 15.00/bouteille de 0.5 litres.



Tél. 079 216 83 77 P. Steiner-Aiello

Nouvelles du conseil municipal

MERCI

Chères concitoyennes, chers concitoyens j'aimerais par ces quelques lignes vous exprimer mes plus vifs remerciements et ma reconnaissance pour votre soutien lors du vote sur la création de la nouvelle commune d'Erguel. Non seulement pour le pourcentage d'acceptation mais également pour votre intérêt; les questions que vous m'avez posées suite à la lecture du document que nous avons rédigé m'ont fait très plaisir.

Renan a, une fois de plus, prouvé que sa population est orientée vers l'avenir et n'a pas peur du changement. Un grand merci également à toutes celles et ceux qui ont participé soit dans un groupe de travail ou de n'importe quelle autre manière à l'élaboration de ce projet. Je tiens également à remercier mes collègues mairesse et maires pour l'excellente collaboration pour ce dossier, ce fut une expérience unique et grandiose que d'imaginer une nouvelle commune.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que je vous ai annoncé, lors de l'assemblée municipale, ma démission pour le 30 juin 2021. Bien au contraire ce fut pour moi un moment qui a été extrêmement pénible, car j'aime cette fonction publique. Néanmoins il n'était, à mes yeux, plus possible de vous servir de manière objective et responsable. Je reste convaincu qu'il fallait voter malgré le résultat. « Quand le fruit est mûr il faut le cueillir », le projet a été élaboré de manière neutre, sérieuse, et par des gens de chez nous.

Malgré cette année pénible qui touche à sa fin, je vous exprime mes Mesdames et Messieurs, citoyennes et citoyens, collègues des autorités, ainsi qu'employées et employés communaux, mes meilleures vœux de fin d'année et une heureuse année 2021. Prenez soin de vous

Cordialement, A. Niederhauser

Promotions civiques



En raison de la crise sanitaire, la soirée commune avec les villages voisins organisée chaque année afin de marquer le passage à la majorité civique de nos jeunes n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Le Conseil Communal tient à féliciter ses nouveaux citoyens et citoyennes et expriment le vœu qu'ils s'impliquent activement dans la vie du village. Nous voulons leurs rappeler que la majorité civique constitue une étape importante leurs permettant de prendre leur destin en mains en utilisant régulièrement leur nouveau droit de vote et d'éligibilité.

Ont eu 18 ans cette année : Antoine Blatter, Lisa Fehlmann, Romain Gasser, Emma Kerambrun, Charlotte Monnerat, Shelly Passera, Iba Nar Salane, Dimitri Schwab, Damien Tschan et Lilou Türler.

Pour le Conseil communal
Ginette Winkler

Incivilités : Sapin de Noël, piquets à neige

A l'instar de l'an dernier, nous constatons que des guirlandes du sapin de Noël ont été coupées par un ou des individus malintentionnés.

Par ailleurs des piquets à neige ont également été enlevés dans le village le long de la route des Convers.

Nous nous réservons le droit de porter plainte si de tels agissements devaient se reproduire.

Conseil municipal

EJC – don de Pro route

L'entreprise Pro Route a fait un don de CHF 5000.- pour l'aménagement des nouveaux locaux de l'école à journée continue à la rue des Puits 6. Nous leur adressons nos sincères remerciements.

Conseil municipal

Bureau municipal - Horaire de Noël

Le bureau municipal sera fermé du
24 décembre 2020 midi au 8 janvier 2021



Réouverture le lundi 10 janvier 2021 à 8h00.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire au 079 257 39 35.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous présentons d'ores et déjà nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Secrétariat municipal

Halloween



Le samedi 31 octobre, par une belle soirée, de nombreux squelettes, sorcières, pirates, zombies, etc... ont parcouru le village. Petits et grands ont pu découvrir des stands magnifiquement décorés mis en place par les membres du Squat et quelques aides afin que, malgré les restrictions dues à la pandémie, les enfants puissent profiter de cette fête tout en respectant les mesures sanitaires.

L'ambiance a été excellente et la récolte fructueuse. Une fois le tour effectué, chacun était invité à faire une halte devant l'hôtel du Cheval Blanc où un verre de vin chaud et une délicieuse soupe à la courge leurs étaient offerts. Un menu spécial avait également été prévu par le restaurateur pour ceux ayant réservé leur table.

Le conseil communal tient à remercier l'équipe du SQUAT pour l'organisation de cette manifestation, Matthieu Busarello de l'hôtel du Cheval Blanc pour sa généreuse participation ainsi que les villageois qui ont très bien respecté les consignes mis en place. Grâce à vous tous, les enfants et les adultes ont pu passer un moment convivial des plus agréable en ces temps difficiles.

Pour le Conseil communal
Ginette Winkler

Permis de construire - informations

Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec l'administration communale avant d'entreprendre tous travaux intérieurs ou extérieurs afin de savoir s'il y a besoin ou non d'un permis de construire.

Si vous déposez une demande, cette dernière doit être adressée à l'administration communale. Un plan de situation du géomètre, les plans du projet et d'éventuels autres documents nécessaires seront joints à la demande. Tous les plans seront datés; ils porteront la signature du requérant ou de la requérante et de l'auteur/e du projet.

A réception de la demande de permis de construire et dès la pose des gabarits, l'administration communale et la commission de construction procéderont à l'examen formel provisoire des demandes de permis de construire et de dérogation et les transmettront à l'autorité d'octroi du permis de construire (Conseil communal ou Préfecture).

Nous vous prions de bien vouloir **déposer votre permis au plus tard le jeudi précédant la date de la commission** afin que votre demande puisse être examinée dans les délais. Une fois passée en commission de construction, votre demande sera traitée par le Conseil communal.

En 2021, la commission de construction se retrouvera aux dates ci-après :

12 et 26 janvier, 09 et 23 février, 09 et 23 mars, 13 et 20 avril, 4 et 18 mai, 01, 15 et 29 juin, 13 juillet, 17 et 31 août, 14 et 28 septembre, 12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre, 7, 14 ou 21 décembre.

Si vous avez besoins de renseignements ou pour trouver les formulaires adéquats, vous pouvez vous rendre sur le lien suivant : www.jgk.be.ch (permis de construire).

Permis de construire délivrés

- Schafroth Eliane et Pierre-Alain, Clermont 147, La Cibourg, transformation de la partie logement
- Tschan Pierre, Le Plan 33, rénovation appartement, remplacement de la toiture, changement d'affectation

- Amstutz Bruno, rue des Etoblons 33, remplacement de la porte du garage et pose d'une piscine à l'extérieur d'une contenance de 19m3
- Boschung Fabrice, rue Plein Soleil 12, ajout d'une porte de garage automatique à un couvert pour véhicules
- Passera Frédéric et Sonia, rue du Collège 3, installation d'une unité extérieure de climatisation
- Huber Heiderose et Till, Envers des Convers 84, pose d'un container non chauffé et d'un four à bois à l'extérieur sous le pont de grange pour la fabrication de produits agricoles pour la vente. Aménagement d'un chemin d'accès côté du pont de grange en pavé à gazon et bétonner. Ouverture d'une fenêtre en porte-fenêtre et création d'une nouvelle terrasse en bois

Secrétariat municipal

Mesures hivernales - Parcage

Afin d'optimiser et de faciliter le service de déneigement, nous demandons aux riverains de la voie publique communale de respecter les quelques consignes de parcage suivantes :

Parcage sur les rues

Nous vous rappelons que **le parcage est interdit sur les routes où, après parcage, il reste un passage de moins de 3 mètres (principalement sur les rues des Etoblons et de l'Erguel)**. En effet, le chasse-neige ainsi que les véhicules d'urgence doivent pouvoir passer en tout temps sur toutes les rues du village.

Places de parc

En cas de chute de neige, les places de la halle de gymnastique et de la gare sont à disposition pour garer vos véhicules durant la nuit afin de ne pas entraver les travaux de déneigement.

Il sera désormais **interdit de parquer sur la place devant le collège entre 3h et 7h du matin en cas de chutes de neige**. En contrepartie, la place devant la halle de gymnastique sera accessible durant la nuit. Elle devra toutefois être libre entre 10h et 16h afin que les travaux de déneigement puissent être entrepris.

Le trottoir de la route des Convers entre la boulangerie et les garages "Froidevaux" doit être libre de toute voiture afin qu'il soit possible de le déneiger. Les voitures doivent être parkées le long du trottoir sur la route ou sur une place de parc ci-dessus.

Mise en place des jalons Nous rappelons aux habitants des environs que les chemins doivent être jalonnés par leur soin sans quoi la route ne sera pas déneigée. Les jalons doivent être en bois ou en plastique, mais en aucun cas métallique (fer à béton).

Nous rappelons également aux agriculteurs que les clôtures plastifiées doivent être enlevées le long des routes, car elles peuvent occasionner des dégâts à la fraise à neige.

A tous les propriétaires

- Aucun objet ne doit se trouver à moins de 50 cm du bord de la chaussée (cailloux, pot de fleurs, objet ornemental, etc.)
- Toutes les plantations et arbres doivent respecter un gabarit de 50 cm du bord de la chaussée et 4.50 m de hauteur pour une route et 2.50 m pour un trottoir. Nous remercions les propriétaires de haies et arbustes situés en bordure de route de bien vouloir tailler ce qui dépasse sur la chaussée et pourrait entraver le bon déroulement du déneigement.
- Les haies et barrières doivent résister à la pression exercée par le déneigement. Si tel n'est pas le cas, les barrières sont à démonter pour la période hivernale. La commune ne dédommagera aucun dégât sauf en cas d'impact direct de l'engin de voirie (art 55 de l'ordonnance cantonale).
- Les ordonnances et recommandations peuvent être consultées au bureau communal.

Les travaux publics vous remercient pour votre collaboration et votre compréhension.

Travaux publics, M. Jean-Pierre Reymond

BIBLIOTHEQUE
scolaire et communale
de Renan BE



Heures d'ouverture:
Lundi : de 17h00 à 18h30
Mardi: de 15h30 à 17h00
Jeudi : de 15h30 à 17h00



Suite aux nouvelles directives du Conseil fédéral, la

**BIBLIOTHEQUE EST FERMEE AU PUBLIC
du 22 décembre au 22 janvier**

Si la situation sanitaire le permet, la reprise se fera le 25 janvier.

Nous vous souhaitons une BONNE ANNEE 2021 !

Anne et Florence

***Grand merci
à toutes et à tous ...***

... pour le sympathique et appréciable geste
fait en faveur des aînés de la commune.

Puisse l'avenir devenir plus serein et oublier
la période sombre et angoissante que nous
vivons.

Meilleurs vœux à toutes et à tous!

Roland Donzelot

**Bonne Année
2021**



Information :

Le salon sera ouvert uniquement sur rendez-vous pendant tout le mois de janvier et février.

Une permanence téléphonique est assurée pendant les heures d'ouverture.

Votre salon de coiffure est à votre disposition du :

Mardi – Vendredi : 08h00 - 12h00 13h30 - 18h00
Samedi : 08h00 - 12h00
Dimanche et lundi : Fermé

Pour tout renseignement et rendez-vous.

Tél : 032/963.13.35

Pour terminer avec le sourire :

2020, est la première année où j'ai réussi à tenir mes bonnes résolutions.
« Moins de sortie le soir, moins de restaurant et moins aller au bar boire des verres. »
Il suffisait juste d'avoir de la volonté...

A bientôt.

Votre coiffeuse
Céline



Institut de Beauté - Onglerie

Institut de Beauté Florence

Informations :

Les mesures de protection face au Covid-19 restent valables en janvier. Je vous prierai de continuer de les respecter en arrivant à l'institut.

Horaire fin d'année :

Institut fermé du 24 décembre au 3 janvier 2021

Institut de Beauté Florence
Grand Rue 14

078 630 18 93

MEILLEURS VOEUX

**Une page vient de se tourner.
Une nouvelle reste à écrire ...**

**365 jours à vivre et à partager
Dans l'Amour et l'Amitié
Que l'Année Nouvelle
Ne soit que Douceur et Beauté !**

BONNE ANNÉE !



Spécialité chinoise & malaysienne
079 - 354 80 97 | 032 - 963 11 88

Service traiteur et livraison

TOUS LES MARDIS DE 16H30 A 19H30
ROUTE DES CONVERS 1

- | | |
|-----------------------------------------------|---------|
| 1. RIZ (recette de grand-mère) | 8.50.- |
| lardons, carottes, oeufs et haricots | |
| 2. MEE GORENG (nouilles sautées) | 10.50.- |
| émincé de porc et légumes | |
| 3. POULET CURRY A LA MALAYSIENNE | 12.50.- |
| poivrons, aubergines, pommes de terre et riz | |
| 4. POULET AU MIEL | 12.50.- |
| omelette aux poireaux, concombre frais et riz | |

ROULEAUX DE PRINTEMPS POULET

1 PIECE / 3.- 4 PIECES / 10.- 5 PIECES / 12.-

ROULEAUX DE PRINTEMPS AUX LEGUMES

1 PIECE / 2.50 3 PIECES / 7.-

Daniel Yap

Paroisse réformée

2616 Renan



Un jour, le père d'une très riche famille amène son fils à la campagne pour lui montrer comment les gens pauvres vivent. Ils passent quelques jours sur la ferme d'une famille qui n'a pas beaucoup à leur offrir.

Au retour, le père demande à son fils : « As-tu aimé ton séjour ? » « C'était fantastique papa ! » « As-tu vu comment les gens pauvres vivent ? » « Ah oui ! répond le fils. » « Alors, qu'as-tu appris ? » Le fils lui répond :

J'ai vu que nous n'avions qu'un chien, alors qu'ils en ont quatre. Nous avons une piscine qui fait la moitié du jardin et ils ont une grande crique.

Nous avons des lanternes dans notre jardin et eux, ont des étoiles partout dans le ciel. Nous avons une immense galerie à l'avant et eux, ont l'horizon.

Nous avons un domaine mais eux, ont des champs à perte de vue. Nous avons des serviteurs alors qu'eux servent les autres. Nous achetons nos denrées et eux, les cultivent.

Nous avons des murs autour de la propriété pour nous protéger, eux ont des amis qui les protègent.

Le père en resta muet. Le fils rajouta : « Merci papa de m'avoir montré tout ce que nous n'avions pas ».

Trop souvent, nous oublions ce qui nous est acquis pour nous morfondre sur ce que nous n'avons pas. Ce qui est un objet sans valeur pour un, peut très bien être un trésor pour l'autre.

Ce n'est qu'une question de perspective et c'est à se demander ce qui arriverait si on rendait grâce pour tout ce nous avons au lieu d'en vouloir toujours plus.

Apprenons à rendre grâces pour ce que nous avons reçu ; et, pour le croyant en Christ, c'est d'abord d'avoir reçu le don de la foi qui donne accès aux richesses insondables de Dieu.

A l'occasion de la nouvelle année, retrouvons nos yeux et notre cœur d'enfant et voyons combien il est important d'apprécier ce que nous avons plutôt que de se soucier de ce que nous ne possédons pas.

Merci aux Femmes protestantes

Un grand merci aux femmes protestantes pour toute l'énergie et le temps consacrés aux activités paroissiales. Tous nos meilleurs vœux de santé et de paix pour les années à venir.

En raison de la situation actuelle et des mesures en vigueur dans les paroisses du Syndicat des paroisses réformées d'Erguel, diverses rencontres, événements, cultes etc. sont suspendus. Les infos nécessaires concernant notre Eglise régionale et notre paroisse en particulier vous seront données en temps voulu aux travers de la presse locale (cultes en ligne, méditations, etc.) et sur le site de notre Eglise (www.referguel.ch).

Les partages philo et mé(th)éologiques par exemple de votre pasteur ont été suspendus par le syndicat des paroisses de l'Erguel.

Célébration œcuménique du 17 janvier : à l'occasion de la semaine de prière pour l'unité chrétienne, une célébration sera mise en ligne le dimanche 17 janvier.

Vous pouvez joindre le pasteur au 079 414 03 60 pour une écoute, un entretien, un partage, une prière etc.

Pasteur : Serge Médebielle, 079 414 03 60

Présidente : Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Terrains, appartements et garages à louer ou à vendre

Grand-Rue 5 – Petit studio lumineux, cuisinette avec hotte, 2 plaques électriques, frigo, salle de bain douche, wc, libre de suite ou à convenir, Fr. 300.- + 80.- ch, 079 632 55 24

Grand-Rue 10 - 3½ pces au rez-de-chaussée, cuisine agencée, salle de bain avec baignoire, place de parc, proche des commodités. Loyer CHF 770.-, acpte charges CHF 300.-, total loyer : CHF 1'070.-, Gérance Sala et Flühmann sàrl, 032 941 41 81.

Passages des Chevreuils 2 – 4 pces, Cuisine agencée, balcon, place de parc à proximité, Proche de la gare et des commodités, Loyer 770.- acpte charges 250.- total : 1'020.-, Gérance Sala et Flühmann sàrl, 032 941 41 81

Rue de l'Erguel 2 – appart 4½ pces, cuisine agencée, salle de bain avec baignoire, mansardé, 3^{ème} étage, place de parc à disposition, 079 407 88 65

Grand-Rue 5 – appart 4½ pces rénové, cuisine agencée, séjour lumineux, balcon et chambres sud sans vis-à-vis. 2 chambres enfants, salle de bains baignoire, réduit et armoire d'entrée, 2^{ème} étage. Buanderie et jardin en commun, Loyer 900.00+ch. 280.00, Possibilité place dans garage 80.00, 079/632 55 24

Grand-Rue 5 – appart. 5½ pces rénové, cuisine agencée, séjour lumineux, balcon et 3 chambres sud sans vis-à-vis. Nouvelle salle de bain douche, WC séparé. Grand réduit. 4 armoires d'entrée, 3^{ème} étage. Buanderie et jardin en commun. Loyer 1150.00+300 ch. Possibilité place dans garage 80.00, 079/ 632 55 24

Garages individuels CHF 90.00, libre de suite, tél. 032 910 92 20, gérance Berset

Atelier avec bureau, libre de suite, renseignements et visites au 079 407 88 65

A VENDRE à la Cibourg : Splendide demeure historique et atypique aux allures de petit château ! Plus de 375 m² de surface habitable répartis sur 3 niveaux. Parcelle verdoyante et aménagée d'env. 1'025 m², sans voisinage direct. 2 garages doubles, 4-5 places de parc extérieures. 1 chalet de jardin avec terrasse couverte d'env. 30 m². Possibilité de bénéficier de 2 à 3 entrées locatives tout en y habitant.
Renseignements : **Hypoimmo SA**, T. 032 323 48 48, info@hypoimmo.ch, www.hypoimmo.ch

A VENDRE à Renan : Bâtiment industriel en parfait état. Plus de 400 m² de surface utile répartis sur 2 niveaux. 1 atelier d'env. 340 m², 1 zone d'accueil d'env. 30 m², 2 blocs sanitaires et 1 vestiaire. Parcelle aménagée d'env. 2'139 m² dont 10 places de parc extérieures. Potentiel constructible pour une éventuelle extension ! Adapté à tous types d'activités industrielles et commerciales.
Renseignements : **Hypoimmo SA**, T. 032 323 48 48, info@hypoimmo.ch, www.hypoimmo.ch.